

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRETARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,  
FINANCIÈRES ET DU BUDGET

SOUS-DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL AND  
BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

**DECISION N° 228/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 03 JUL 2026**  
**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN**  
**PROCEDURE D'URGENCE N°017/CUY/CIPM/2025 DU 21/10/2025 POUR LES TRAVAUX DE**  
**REAMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DEVANT LE COMMISSARIAT CENTRAL N°1 DE LA VILLE**  
**DE YAOUNDE**

=====

**LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Vu l'Arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté n°17/AM/CUY/CAB du 20 octobre 2021 portant réorganisation des services de la Communauté Urbaine de Yaoundé, modifié par l'arrêté n°005/AM/CUY du 13 juin 2024 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°017/CUY/CIPM/2025 du 21/10/2025 pour les travaux de réaménagement des espaces verts devant le Commissariat Central n°1 de la ville de Yaoundé ;
- Vu le Procès-verbal n°569 du 16 juin 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu la Proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 401<sup>ème</sup> session du 16 juin 2026 ;

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°017/CUY/CIPM/2025 du 21/10/2025 pour les travaux de réaménagement des espaces verts devant le Commissariat Central n°1 de la ville de Yaoundé est attribué à l'entreprise ETS ANOTECH, pour un montant de cinquante-neuf millions cinq cent soixante-huit mille neuf cent cinquante-trois (59 568 953) FCFA TTC et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM ;
- ✓ ETS ANOTECH.



*Messi Atangana Luc*